

**PÊCHE.** Visite de deux jours dans la Manche pour Catherine Chabaud, ministre de la Mer et de la Pêche, et Costas Kadis, commissaire européen

## Concilier biodiversité marine et pêche, « un travail essentiel »

« **DEPUIS** le début de mon mandat, je voulais venir en Normandie. » Deux ans après son élection, c'est chose faite pour Costas Kadis, commissaire européen à la Pêche et aux Océans.

« Je l'ai relancé plusieurs fois pour qu'il vienne et se rende compte des difficultés liées à l'espace maritime restreint de notre façade maritime et à ses multiples activités », confie Stéphanie Yon-Courtin, députée européenne (originaire de la Manche) et vice-présidente de la commission de la Pêche au Parlement européen.

C'est à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan hier que l'homme politique chypriote a fait le déplacement en Normandie, plus précisément dans la Manche, accompagné de Catherine Chabaud, ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche.

### Prolifération des araignées de mer

En début d'après-midi, un premier temps a été consacré à la visite d'une entreprise conchylicole de Pirou-Plage, notamment pour évoquer la prolifération des araignées de mer, prédatrices des moules de bouchot.

Devenue une espèce invasive avec le réchauffement climatique et les eaux plus chaudes du golfe normano-breton, dans lesquelles elles prospèrent, « nous avons échangé sur les possibilités d'accompagner les mytiliculteurs dans une logique de valorisation de cette espèce », rapporte Catherine Chabaud.

La ministre a également rappelé le lancement, en mai dernier, par le gouvernement d'une feuille de route pour l'amé-

lioration de la qualité des eaux côtières : « Elle vise à prévenir les pollutions d'origine terrestre et à réduire leurs impacts sur le milieu marin. Cela passe notamment par la mise à niveau des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement. »

Des problématiques auxquelles sont régulièrement confrontés les conchyliculteurs de Normandie, notamment dans le Val de Saire.

En présence des représentants de l'État et de nombreux élus locaux, cette visite manchoise s'est poursuivie à Carteret, à l'intérieur du sémaphore, puis du phare et de sa cinquantaine de marches. « Ça décoiffe, n'est-ce pas ? », s'amuse Stéphane Travert, député de la 3<sup>e</sup> circonscription de la Manche, tandis que le vent soufflait de manière soutenue au sommet de l'édifice.

Ce nouveau point de rencontre n'a pas été choisi pour les bienfaits de son air iodé, mais pour sa vue imprenable sur les îles Anglo-Normandes et le site Natura 2000 regroupant l'anse de Vauville et le banc de récif de Surtainville.

### Aires marines protégées

Dans cette zone, mais aussi dans l'ensemble des 47 sites Natura 2000, des analyses risques pêche (ARP) sont actuellement menées par l'Office français de la biodiversité (OFB) et les différents comités régionaux des pêches. Elles ont pour objectif de décider, d'ici à la fin de l'année, si des mesures réglementaires doivent être prises concernant certaines activités



Costas Kadis, commissaire européen à la Pêche et aux Océans, ici au sommet du phare de Carteret aux côtés de Catherine Chabaud, ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche. Sébastien LUCOT

de pêche en cas d'atteinte aux objectifs de conservation des sites, afin de réduire la pression exercée sur les habitats ou les espèces.

Pour préserver la biodiversité marine, mais aussi l'espace de pêche des professionnels de la mer, ces derniers ont été associés à ces études visant à définir le cadre de ces aires marines protégées, qui représentent 38 % des eaux françaises de la façade maritime Manche - mer du Nord. « Un travail essentiel », résume Catherine Chabaud.

Demandées par l'Union européenne, ces analyses reposent

sur « le retour d'expérience des pêcheurs et leur sagesse, car ce sont eux qui prennent la mer tous les jours. C'est dans leur intérêt que l'océan soit en bonne santé », assure Costas Kadis.

Et de préciser : « Ailleurs en Europe, des exemples concrets ont démontré les bienfaits de ce travail. De très bons résultats ont été observés, comme autour de l'île grecque d'Amorgos, en Espagne ou en Italie. Les pêcheurs ont même été à l'origine de certaines de ces désignations, en collaboration avec la communauté scientifique, entre autres. »

Après un dîner à la Cité de la Mer hier soir, Catherine Chabaud et Costas Kadis poursuivront aujourd'hui leur déplacement à Cherbourg-en-Cotentin, sur le chantier naval des Constructions mécaniques de Normandie (CMN).

### Visites des CMN et du port aujourd'hui

Là, ils assisteront à la présentation du projet de navire de pêche du futur, adapté aux réalités de la pêche normande, ainsi qu'à celle du rôle des financements européens dans l'innovation navale.

### Surtainville et Vauville

Dans l'enceinte de l'aire marine protégée regroupant l'anse de Vauville et le banc de récif de Surtainville, des mesures de gestion concernant la drague des coquilles Saint-Jacques et des bivalves viennent d'être édictées par la Direction interrégionale de la mer. Après l'achèvement de l'analyse risque pêche (ARP) menée en concertation avec les pêcheurs, « le choix a été fait de préserver plus de 70 % de l'habitat, avec un effort de pêche, certes circonscrit, mais maintenu à 90 % pour les pêcheurs », assure Christophe Aulert, chef d'antenne Manche - mer du Nord de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Une visite du port de Cherbourg mettra ensuite en lumière le rôle des énergies marines renouvelables dans la transition des territoires littoraux.

Un déplacement clé qui intervient à quelques jours des Assises de la pêche et des produits de la mer, qui se dérouleront les 18 et 19 juin prochains à Cherbourg. L'occasion pour Catherine Chabaud, invitée à cet événement, de prendre le pouls de la filière de la pêche artisanale normande et de l'ensemble de ses acteurs.

• Sébastien LUCOT